

MINISTERE PUBLIC DE BERNAY
13, Rue DE LA ROCHETTE
27000 EVREUX

L'Officier du Ministère Public

à

*Maître Xavier MORIN - Avocat au Barreau de
Paris
6 Rue René Bazin
75016 PARIS*

Références à rappeler : RO 15/01 4 - PV 6347
AFM 3111500

Maître,

Suite à votre requête concernant le dossier de Monsieur,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois 023800 USAGE D'UN TELEPHONE TENU EN MAIN PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE EN CIRCULATION ART.R.412-6-1 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-6-1 AL.4 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à (27), RD613, en date du 16/02/2015 à 17h21, par procès verbal n° 634526 dressé par PELOTON A26, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

L'amende forfaitaire majorée existante à l'encontre de votre client a été annulée.

Je vous informe que j'ai fait procéder au classement sans suite de son dossier.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à EVREUX, le 29/12/2015

Le Commissaire Divisionnaire
Officier du Ministère Public
Eric MAUDIER

